CHAPITRE 3

Les traductions qui changent le sens

Étude lexicale de plusieurs termes hébreux

Recherche, idée et rédaction de **JENNY ADAMA**

Les traductions qui changent le sens

Traduire, ce n'est pas seulement remplacer un mot par un autre. C'est aussi faire des choix qui influencent la manière dont un texte sera compris. La Bible hébraïque en offre de nombreux exemples. Derrière un même mot français se cachent parfois plusieurs termes hébreux aux significations distinctes, tandis qu'un seul mot hébreu peut revêtir différentes nuances selon le contexte. Ces subtilités, souvent invisibles dans les traductions, modifient notre lecture et peuvent même orienter notre compréhension de certains concepts fondamentaux.

Dans ce chapitre, nous explorerons plusieurs mots de la Bible hébraïque dont la traduction française ne rend qu'une partie de leur richesse. À travers des exemples tirés des Écritures, nous verrons comment l'étude des racines hébraïques permet de retrouver des nuances oubliées et d'approcher plus près de l'intention du texte original. L'objectif n'est pas de remettre en cause les traductions existantes, mais de montrer que chaque mot hébreu ouvre une fenêtre sur une compréhension plus profonde de la pensée biblique.

Le mot « péché » dans la Bible hébraïque

Quand on lit le mot « péché » dans une Bible française, on a souvent l'impression qu'il s'agit toujours de la même idée : une faute morale, une désobéissance ou une transgression religieuse. Pourtant, en hébreu biblique, il n'existe pas un seul mot qui corresponde exactement à notre mot français « péché ». Plusieurs termes sont utilisés, et chacun porte une nuance différente. C'est là que la traduction devient délicate : elle doit souvent choisir un seul mot français pour rendre des réalités hébraïques plus précises.

Le plus important à comprendre est donc ceci : le mot « péché » n'est pas faux, mais il est souvent trop large. Il fonctionne comme un grand tiroir dans lequel les traductions françaises rangent plusieurs mots hébreux : ḥata, avon, pesha, et parfois d'autres termes liés à la culpabilité, à l'erreur ou à la faute. Pour comprendre le texte biblique plus finement, il faut regarder quel mot hébreu se cache derrière la traduction.

◆ Ḥata : manquer la cible

Le mot חטא, souvent translittéré ḥata, signifie comme verbe « pécher », mais son image de base est plus concrète : manquer, rater, ne pas atteindre le but. C'est pourquoi on dit souvent que le péché, en hébreu, signifie « manquer la cible ». Cette phrase est utile, mais elle doit être bien expliquée : elle ne veut pas dire que toute faute est sans gravité. Elle montre plutôt que le mot peut évoquer une trajectoire ratée, un écart entre l'être humain et ce qu'il devait viser.

חטא • ḥata

Sens / repère : Manquer, rater, ne pas atteindre le but. — Juges 20,16

Un exemple très clair se trouve en Juges 20,16. Le texte parle de guerriers capables de lancer une pierre avec une fronde « à un cheveu » sans manquer. Le verbe utilisé pour « manquer » vient justement de חטא. Dans ce contexte, il ne s'agit pas du tout d'une faute religieuse : il s'agit d'un tir qui atteint ou non sa cible. Cela montre que le mot possède un sens concret avant d'être un mot théologique.

Dans une Bible française, Juges 20,16 est souvent rendu par une formulation du type : « sans manquer le but » ou « sans manquer ». Le lecteur français ne voit donc pas que le verbe utilisé est de la même famille que celui qui sera ailleurs traduit par « pécher ». C'est exactement le genre de nuance qui disparaît dans la traduction.

Dans Genèse 4,7, Dieu parle à Caïn avant le meurtre d'Abel. Le texte dit que le « péché » est tapi à la porte. Le mot employé est חַטָּאת, ḥattat, de la même famille que ḥata. En français, on lit simplement « le péché ». Mais en hébreu, l'image est plus forte : Caïn est devant un danger

intérieur, une force qui risque de le faire sortir de sa bonne direction. Le péché n'est pas seulement une règle brisée ; c'est aussi une puissance qui dévie l'être humain de son axe.

On retrouve encore cette famille de mots dans Lévitique 4, où ḥattat peut désigner non seulement le péché, mais aussi l'offrande liée au péché. Cela crée un problème de traduction intéressant : le même mot hébreu peut désigner à la fois la faute et le rite qui sert à la traiter. En français, les traductions doivent souvent préciser « sacrifice pour le péché » ou « offrande pour le péché ». Le mot français ajoute donc une explication pour rendre le texte compréhensible.

◆ Avon : la faute comme torsion ou déformation

Un deuxième mot très important est עָוֹן, avon. Il est souvent traduit par « iniquité », « faute » ou parfois « crime ». Ce mot ne met pas l'accent sur le fait de manquer une cible, mais plutôt sur quelque chose de tordu, de déformé. Il évoque une faute qui laisse une trace, une courbure intérieure, une distorsion dans la personne ou dans la communauté.

עָוֹן • avon

Sens / repère : Torsion, déformation, faute qui laisse une trace. — Psaume 51

Dans le Psaume 51, David utilise plusieurs mots pour parler de sa faute. En français, selon les versions, on trouve des mots comme « transgressions », « iniquité », « péché » ou « faute ». Mais en hébreu, le psaume joue avec des nuances différentes. Au début du psaume, David demande que Dieu efface ses transgressions, puis il demande d'être lavé de son avon et purifié de son ḥata. Ce n'est pas une répétition vide. C'est une confession en plusieurs couches : il y a l'acte commis, la culpabilité, la déformation intérieure et le besoin d'être purifié.

Le problème de traduction est que le mot « iniquité » n'est plus très clair pour beaucoup de lecteurs modernes. Il sonne ancien, religieux, parfois abstrait. Pourtant, avon est très fort : il parle d'un désordre qui s'installe, d'une réalité qui n'est plus droite. On pourrait presque dire : ḥata, c'est rater la cible ; avon, c'est devenir tordu à force de s'éloigner de ce qui est juste.

Un autre exemple important est Ésaïe 53,5. Le texte hébreu parle des pesha et des avon du peuple. Beaucoup de traductions françaises rendent cela par « transgressions » et « iniquités » ou « crimes » et « fautes ». Là encore, le français essaie de distinguer les termes, mais le lecteur ne voit pas toujours que deux mots hébreux différents sont utilisés. Le verset ne parle pas simplement du « péché » en général ; il combine la rébellion et la déformation morale.

◆ Pesha : la transgression ou la rébellion

Le troisième mot majeur est פֶּשַׁע, pesha. Il est souvent traduit par « transgression », « rébellion », « crime » ou « révolte ». Ici, la nuance est plus volontaire. Pesha n'est pas seulement une erreur ou une direction ratée. C'est l'idée de franchir une limite, de rompre une alliance, de se dresser contre une autorité ou contre une relation.

פֶּשַׁע • pesha

Sens / repère : Transgression, rébellion, rupture volontaire. — Ésaïe 1,2

Dans le Psaume 51, le mot apparaît dès le début : David demande à Dieu d'effacer ses pesha. Certaines versions françaises traduisent par « transgressions », d'autres par « crimes ». Ces choix ne sont pas neutres. « Transgression » insiste sur la limite franchie ; « crime » insiste sur la gravité. Le mot hébreu contient l'idée d'une rupture volontaire, pas seulement d'une maladresse.

Dans Ésaïe 1,2, Dieu dit qu'il a élevé des enfants, mais qu'ils se sont révoltés contre lui. Le verbe de cette famille exprime la rébellion. Ce n'est pas l'image d'un archer qui rate son tir, mais celle d'un enfant ou d'un peuple qui rompt la relation. Pesha touche donc fortement à l'alliance : on n'est plus seulement dans l'erreur, mais dans la rupture.

C'est une nuance essentielle pour ne pas tout mélanger. Dire simplement « le péché signifie manquer la cible » est intéressant, mais incomplet. Cela explique surtout ḥata. Pour pesha, il faut plutôt parler de rébellion, de rupture ou de transgression consciente.

Exode 34,7 : trois manières de décrire le mal

Un des passages les plus importants pour voir ces nuances est Exode 34,7. Dieu y est présenté comme celui qui pardonne וְחַטָּאָה וָפֶשַׁע עָוֹן : avon, pesha et ḥatta'ah. Les traductions françaises rendent souvent cela par « l'iniquité, la transgression et le péché » ou « le crime, la faute et le péché ». Le texte hébreu aligne donc trois réalités différentes.

On pourrait les expliquer ainsi : avon, c'est ce qui est tordu ou déformé ; pesha, c'est la rébellion ou la rupture volontaire ; ḥatta'ah, c'est le péché comme cible manquée ou erreur de trajectoire. Le français peut traduire correctement, mais il ne peut pas toujours faire sentir toute la différence. Surtout, dans le langage courant, « iniquité » et « transgression » ne parlent plus beaucoup aux gens. Le lecteur moderne voit trois mots religieux, mais il ne sent pas forcément les images derrière ces mots.

IDÉE ESSENTIELLE

La Bible ne pense pas le mal humain d'une seule manière. Elle le décrit comme un écart, une déformation et une rébellion. Ce sont trois diagnostics différents ; si le diagnostic change, la guérison change aussi : retrouver la cible, redresser ce qui est tordu et réparer la relation rompue.

Les problèmes de traduction en français

Le premier problème vient du fait que le mot français « péché » est très chargé religieusement. Pour beaucoup de personnes, il évoque immédiatement la culpabilité, la condamnation ou la morale sexuelle. Or l'hébreu biblique est souvent plus concret : il parle de cible, de chemin, de torsion, de rupture, de purification et de responsabilité. Le mot français peut donc enfermer le texte dans une lecture plus étroite que l'original.

Le deuxième problème est que les traductions françaises ne sont pas toutes cohérentes. Le même mot hébreu peut être traduit différemment selon le contexte. Par exemple, ḥata peut être rendu par « pécher » dans un passage religieux, mais par « manquer » dans Juges 20,16. Ce n'est pas une erreur : c'est nécessaire pour que la phrase ait du sens. Mais cela cache au lecteur que la même racine est en jeu.

Le troisième problème est l'inverse : plusieurs mots hébreux différents peuvent être traduits par des mots français très proches, comme « faute », « péché », « crime » ou « iniquité ». Le lecteur

peut alors croire que la Bible répète la même chose, alors qu'elle distingue plusieurs dimensions du mal humain.

Le quatrième problème est culturel. Les mots hébreux appartiennent à un monde où la faute n'est pas seulement individuelle. Elle peut toucher la famille, le peuple, la terre, le Temple et l'alliance. Dans nos langues modernes, on pense souvent le péché comme une affaire privée entre l'individu et Dieu. Dans la Bible hébraïque, il peut aussi être une réalité communautaire qui dérègle l'ordre social et spirituel.

Le mot « péché » est donc beaucoup plus riche qu'il en a l'air. Derrière ce seul mot français, l'hébreu biblique peut parler de ḥata, la cible manquée ; d'avon, la torsion ou la déformation ; de pesha, la rébellion ou la rupture ; et parfois de ḥattat, qui peut désigner à la fois le péché et l'offrande liée au péché.

Ce que cela change, c'est notre manière de lire la Bible. Le péché n'est pas seulement une faute morale à cocher dans une liste. Il peut être une direction perdue, une relation brisée, une intériorité déformée ou une responsabilité à réparer. La traduction française nous donne accès au texte, mais l'hébreu nous aide à entendre les nuances. C'est pourquoi revenir aux mots originaux ne sert pas seulement à faire savant : cela permet de lire plus profondément.

PHRASE CLÉ

Quand une Bible française écrit « péché », il faut toujours se demander quel mot hébreu se trouve derrière : une cible manquée, une torsion intérieure, une rébellion ou une faute à purifier ?

Le mot « sacrifice » dans la Bible hébraïque

Le mot « sacrifice » occupe une place importante dans les traductions françaises de la Bible. Pourtant, lorsqu'on retourne au texte hébreu, on découvre rapidement qu'il ne correspond pas à un seul terme, mais à plusieurs mots distincts appartenant à des contextes cultuels différents. Cette diversité lexicale révèle des nuances importantes qui sont souvent atténuées lorsque plusieurs termes hébreux sont traduits par le même mot français.

L'objectif de cette étude est d'examiner les principaux mots hébreux associés à ce que les traductions françaises appellent généralement « sacrifice ». Nous analyserons leur signification, leur étymologie, leur usage biblique ainsi que les difficultés de traduction qu'ils soulèvent. Cette démarche permettra de mieux comprendre la richesse du vocabulaire cultuel hébraïque et les limites inhérentes à toute traduction.

◆ Qorban : l'offrande qui rapproche

Le terme קָרְבָּן, qorban, provient de la racine קרב (QRB), qui signifie « s'approcher », « devenir proche » ou « faire approcher ».

קָרְבָּן • qorban

Sens / repère : Offrande présentée dans le cadre cultuel ; racine liée à l'idée d'approche. — Lévitique 1,2

Un exemple classique se trouve en Lévitique 1,2 : « Lorsqu'un homme fera approcher parmi vous une offrande pour YHWH. » Le lien entre yaqriv (« fera approcher ») et qorban (« offrande ») disparaît dans la plupart des traductions françaises.

Toutefois, il faut éviter une simplification fréquente. Certains auteurs affirment que qorban signifie uniquement « rapprochement ». Cette affirmation est inexacte. Certes, le mot est lié à la racine QRB, mais dans la littérature sacerdotale, il désigne également une catégorie technique d'offrandes cultuelles. Son sens ne se réduit donc pas à son étymologie.

◆ Zevaḥ : le sacrifice rituel

Le terme זֶבַח, zevaḥ, provient de la racine זבח (ZBH), qui signifie « sacrifier » ou « immoler ». Un exemple important apparaît dans Exode 12,27 : « C'est un sacrifice pascal pour YHWH ». Contrairement à qorban, l'accent n'est pas ici mis sur le rapprochement, mais sur l'acte rituel lui-même.

זֶבַח • zevaḥ

Sens / repère : Sacrifice ou acte rituel d'immolation. — Exode 12,27

Cette distinction est souvent invisible dans les traductions françaises puisque zevaḥ et qorban peuvent tous deux être rendus par le mot « sacrifice ». Pourtant, les auteurs bibliques utilisent ces termes dans des contextes différents et avec des nuances distinctes. Le lecteur francophone risque donc de croire qu'il s'agit exactement du même concept alors que ce n'est pas le cas.

◆ Olah : ce qui monte

Le mot עֹלָה, olah, provient de la racine עלה (ALH), qui signifie « monter » ou « s'élever ». Le terme apparaît notamment dans le récit du sacrifice d'Isaac.

עֹלָה • olah

Sens / repère : Ce qui monte ou s'élève ; offrande entièrement brûlée selon le contexte. — Genèse 22,2

Dans Genèse 22,2, le texte peut être rendu littéralement par : « Fais-le monter là comme une olah. » Louis Segond traduit par « Offre-le en holocauste ». Le choix du mot « holocauste » vient de la Septante grecque, qui utilise holokauston (« entièrement brûlé »).

Cette traduction n'est pas fausse, mais elle déplace l'attention. Le mot hébreu souligne d'abord l'idée de montée, alors que le grec insiste sur la combustion totale de l'offrande. Le lecteur moderne perçoit surtout l'aspect destructeur du rite, tandis que l'hébreu met davantage l'accent sur le mouvement ascendant de l'offrande.

◆ Minḥah : le don et l'offrande

Le terme מִנְחָה, minḥah, désigne généralement un présent, un don ou une offrande végétale. Un exemple célèbre se trouve dans Genèse 4, lors de l'épisode de Caïn et Abel : « Caïn apporta du fruit du sol comme présent à YHWH ».

מִנְחָה • minḥah

Sens / repère : Présent, don ou offrande végétale ; pas nécessairement un sacrifice sanglant. — Genèse 4,3

Le mot minḥah ne désigne pas nécessairement un sacrifice sanglant. Il peut simplement s'agir d'un don présenté à Dieu ou même à un personnage important. Dans plusieurs passages bibliques, le même mot est utilisé pour des cadeaux diplomatiques offerts à un roi. La traduction uniforme par « offrande » ou « sacrifice » tend donc à effacer cette souplesse sémantique.

◆ Todah : l'offrande de gratitude

Le mot תּוֹדָה, todah, provient de la racine ידה (YDH), qui signifie « remercier », « louer » ou « reconnaître ». Dans le Psaume 50,14, l'expression peut être rendue par « Sacrifie à Dieu une action de grâce ».

תּוֹדָה • todah

Sens / repère : Gratitude, reconnaissance, louange. — Psaume 50,14

Ce verset contient deux termes différents : zevaḥ désigne l'acte sacrificiel, tandis que todah désigne la nature de l'offrande, c'est-à-dire la gratitude. Le français doit développer la phrase afin d'exprimer cette nuance. La traduction demeure fidèle, mais elle masque en partie le fait que le texte hébreu distingue clairement l'acte rituel de l'intention qui l'accompagne.

L'accent n'est pas mis ici sur la réparation d'une faute ou sur une purification, mais sur la reconnaissance envers Dieu.

◆ Asham : l'offrande de réparation

Le mot אָשָׁם, asham, est généralement associé à l'idée de culpabilité, de responsabilité et de réparation. Il apparaît notamment dans Lévitique 5,15 : « Il apportera son asham à YHWH ».

אָשָׁם • asham

Sens / repère : Culpabilité, responsabilité, réparation ou compensation. — Lévitique 5,15

Le problème de traduction apparaît immédiatement. Le texte hébreu utilise simplement le terme asham, alors que la traduction française ajoute l'expression « sacrifice de culpabilité » afin de clarifier le sens. Cette solution est compréhensible, mais elle introduit une interprétation.

Le terme asham renvoie non seulement à la faute elle-même, mais également à la responsabilité qui en découle et à la nécessité d'une réparation. Plusieurs spécialistes considèrent que l'idée de compensation est centrale dans ce concept. Ainsi, traduire uniquement par « sacrifice » risque d'effacer la dimension juridique et réparatrice présente dans le terme hébreu.

◆ Ḥattat : l'offrande liée à la faute

Le terme חַטָּאת, ḥattat, provient de la racine חטא, ḥata. Cette racine possède un sens concret bien attesté dans la Bible : « manquer une cible ». On la retrouve notamment dans Juges 20,16, où le texte parle d'un lancer précis qui ne manque pas sa cible.

חַטָּאת • ḥattat

Sens / repère : Offrande liée à la faute ; terme cultuel issu de la racine ḥata. — Lévitique 4,32

Dans les textes sacerdotaux, cette même racine devient le nom ḥattat, généralement traduit par « sacrifice pour le péché » ou « sacrifice d'expiation ». Le choix de traduire ḥattat par « sacrifice d'expiation » est théologiquement pertinent, mais il ne reflète pas entièrement la richesse du terme hébreu.

La racine ḥata évoque l'idée de manquer une cible, de s'écarter d'un objectif ou d'une voie juste. Cette image concrète disparaît complètement dans les traductions françaises. Il serait cependant excessif d'affirmer que ḥattat signifie simplement « manquer la cible ». Dans le Lévitique, le mot est devenu un terme technique désignant un type particulier d'offrande. Son sens cultuel dépasse donc son étymologie d'origine.

Les enjeux de traduction

Ces termes illustrent parfaitement les défis de la traduction biblique. Todah met l'accent sur la gratitude ; asham met l'accent sur la réparation ; ḥattat met l'accent sur la faute et sa purification. Pourtant, les traductions françaises les regroupent souvent sous les catégories générales de « sacrifice », « sacrifice de culpabilité » ou « sacrifice d'expiation ».

Les traducteurs ne commettent pas nécessairement une erreur. Ils cherchent à rendre intelligibles des concepts qui ne possèdent pas toujours d'équivalent exact en français. Cependant, l'étude de l'hébreu permet de retrouver les nuances originales du texte et montre que la notion de sacrifice dans la Bible hébraïque est beaucoup plus diversifiée qu'il n'y paraît à première vue.

SYNTHÈSE

Derrière le mot unique « sacrifice » se cachent des réalités diverses : rapprochement, don, gratitude, réparation, purification, élévation et immolation rituelle.

L’étude des termes hébreux liés au sacrifice montre que le vocabulaire biblique est beaucoup plus nuancé que ce que laisse paraître la plupart des traductions françaises. Les traductions ne sont pas erronées ; elles sont limitées par la nécessité de rendre accessible un univers conceptuel complexe. Cependant, l’étude de l’hébreu biblique permet de retrouver certaines nuances perdues et d’approcher plus près de l’intention des auteurs anciens.

Ainsi, plutôt que de parler du « sacrifice » biblique au singulier, il serait souvent plus juste de parler des « sacrifices » au pluriel, tant les concepts regroupés sous ce terme sont variés et riches de sens.

Vocabulaire complémentaire

Âme	**נפש** **— nefesh :** Être vivant, personne, souffle vital.
Esprit	**רוח** **— ruach :** Vent, souffle, respiration.
Saint	**קדוש** **— qadosh :** Mis à part, consacré, différent.
Craindre Dieu	**יראה** **— yirah :** Respect, émerveillement, révérence.

Conclusion

Le mot français « péché » rassemble plusieurs nuances que l'hébreu biblique distingue : ḥata, la cible manquée ; avon, la torsion ou la déformation ; pesha, la rébellion ou la rupture ; et ḥattat, l'offrande liée à la faute. De même, le mot « sacrifice » recouvre des réalités variées : rapprochement, don, gratitude, réparation, purification et élévation.

Revenir aux mots originaux ne sert donc pas seulement à faire savant. Cela permet de lire plus profondément, de respecter la diversité du vocabulaire biblique et de comprendre que les traductions sont des médiations : elles rendent le texte accessible, mais elles peuvent aussi atténuer certaines images et distinctions.

Sources consultées

Texte biblique

- Tanakh (texte massorétique), Mechon Mamre.
- TOB – Traduction œcuménique de la Bible.

Ressources numériques

- BibleHub (texte interlinéaire, concordances et lexiques).
- STEP Bible
- OpenBible.info.
- Sefaria

Ouvrages de référence

- Fabre d'Olivet, Antoine. *La Langue hébraïque restituée et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale*. Paris : Treuttel et Würtz, 1815.
- Benner, Jeff A. *Ancient Hebrew Lexicon of the Bible*. College Station, TX : Virtualbookworm Publishing Inc., 2005.
- Klein, Ernest. A Comprehensive Etymological Dictionary of the Hebrew Language for Readers of English. Jérusalem : Carta, 1987.
- Rendsburg, Gary A. *How the Bible Is Written*. Peabody, MA : Hendrickson Publishers, 2019.
- Seow, C. L. *A Grammar for Biblical Hebrew*. Nashville : Abingdon Press, 1995.

© 2026 Jenny Adama. Tous droits réservés.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, distribué ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de l'auteure, à l'exception de courtes citations utilisées dans le cadre d'une recension, d'un article ou d'une étude, sous réserve d'en mentionner clairement la source.

Les citations bibliques demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs lorsque des traductions sous droit d'auteur sont utilisées.